



Filière forêt-bois locale dans le Parc naturel régional du Haut-Jura Présentation du diagnostic, le 6 décembre 2012

Compte-rendu de la réunion, synthèse

Diffusion du compte rendu :

Personnes présentes :

ADEFOR 39, Monsieur Bertrand MONOT
ADIB, Monsieur le Directeur Christian DUBOIS
Association Pro Forêt, Monsieur Pascal MOYSE
Architecte, Monsieur Jean-Michel JACQUIER
Art du Bois, Monsieur Julien BIZON
Association Française pour l'AOC Bois du Jura, Monsieur Xavier LACROIX
Atelier du Meuble, Monsieur Claude GROS
Bois et Co, Monsieur Jérôme LOMBARD
Boislax, Monsieur Jean-Pierre LACROIX
Calcul structures bâtiment, Monsieur Raphaël TEDOLDI
CAPEB du Jura, Monsieur le secrétaire général Jean-Luc TISSEUIL
Chambre d'Agriculture du Jura, Monsieur Thomas LEPLAIDEUR
Chambre d'Agriculture du Jura, membre du Comité de Pilotage LEADER, Monsieur Jean-Michel BOURG
Commune Forestière du Jura, Madame Leslie CONSTANTIN
Commune de Rochejean, membre du bureau du Parc, Monsieur Jean PARRET
DRAAF Franche-Comté, Monsieur le Directeur régional Jean-Marie VALDENNAIRE
Entreprise DUMONT-FILLON, Monsieur Jérémy DUMONT-FILLON
Entreprise GROS, Monsieur Yvan GROS
ETF, Monsieur Florent GRANDCLEMENT
Fédération nationale des Communes Forestières, Monsieur Nolwenn MARCHAND
Forestbiom, Monsieur Bernard WAILLE
GAMM'BOIS Energie, Monsieur Josselin PONTA
GAMM'BOIS Energie, Monsieur Daniel PONTA
Latitude Bois, Monsieur Vincent BOUVERET
Lycée des Métiers du bois, Monsieur Guy CARON
Lycée des Métiers du bois, Monsieur Serge FOULON
Menuiserie VERCHERE, Monsieur Mickaël VERCHERE
ONF, Lons Le Saunier, Monsieur le Directeur Etienne DELANNOY
Office Public HLM, Monsieur Denis ARROYO
Parc naturel régional du Haut-Jura, Monsieur le Président Jean-Gabriel NAST
Parc naturel régional du Haut-Jura, Monsieur Edouard PROST, directeur adjoint
Parc naturel régional du Haut-Jura, Madame Karelle GRANAUD, économie du développement
Parc naturel régional du Haut-Jura, Madame Carole ZAKIN, énergie
Parc naturel régional du Haut-Jura, Madame Muriel VERCEZ, architecture et patrimoine bâti
Scierie CHAUVIN Frères, Monsieur Fabrice CHAUVIN
Scierie GRANDPIERRE Sarl O Jura Bois, Monsieur Gilles GRANDPIERRE
Scierie JACQUEMIN, Monsieur JACQUEMIN
Scierie Michel Renaud, Monsieur Michel RENAUD
Scierie RENAUD et Prolignum, Monsieur Etienne RENAUD
Syndicat des propriétaires forestiers, Monsieur Jean VUILLERMOZ
SI Gestion forestière du Massacre, Monsieur Michel MASSON

Tavaillonneur, Monsieur Robert DROMARD
Travaux forestiers de l'Ain, Monsieur Pierre BERROD
Travaux Forestiers de l'Ain, Monsieur Claude JUILLARD
Union Régionale des Communes Forestières, Monsieur Remi CHAMBAUD

Personnes excusées, intéressées par la démarche :

ADIB, Monsieur Johann AST
Agence régionale de développement, Madame Béatrice JOLY
AJENA, Monsieur Laurent BOITEUX
Architecture - Atelier des Montaines, Monsieur Elie BOUCHE
Architecte, Monsieur Philippe LAHU
Architecte, Monsieur Georges LADOY
Architecte, Monsieur Charles MARQUES
Architecte, Monsieur Philippe PAILLARD
Association Pro Forêt, Monsieur Didier BARTHELET
Bureau d'études Teckicéa, Monsieur Sylvain ROCHET
Bureau d'études Concept Bois Structures, Monsieur Yann BENOIT
Bois de lutherie, Monsieur Bernard MICHAUD
CAPEB du Doubs, Monsieur le Président
CAUE du Jura, Madame la Directrice Florence JUILLARD
CAUE du Doubs, Monsieur le Directeur
CAUE du Doubs, Monsieur Rémi BASSEZ, Monsieur Cyriaque DUPUIS
CAUE de l'Ain, Monsieur Mathieu VIGUIE
Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, Madame Magali HILAIRE-GINDRO, responsable sectorielle bois
Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Monsieur Emmanuel VALLET
Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Monsieur Michel CHAMOUTON
Charliluce, Madame Mireille RETORD
Charpentier, Monsieur Patrice ETIEVANT
CITE Haut-Jura, Madame Anne-Véronique BERGELIN
COFOR du Jura, Monsieur le Président HILAIRE
Créativewood, Madame Dorothée BOISSY-KESSELS
Commissariat de Massif, DATAR, Monsieur Michel COTHENET
Conseil régional de Franche-Comté, Madame Gaëlle LORGE
Conseil régional de Rhône-Alpes, Madame Corinne BISSARDON
Conseil général du Jura, Monsieur le Directeur des Services Bertrand SPECQ
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura, Monsieur Michel CHAMOUTON
Direction Départementale Territoriale du Jura, Monsieur Frédéric WICKER
DIRECCTE, Monsieur Vincent BOUCINHA
DRAAF du Jura, Mme Delphine PICARD
Ebénisterie, restauration de meubles, Monsieur Philippe MILON
Entreprise ACKERMANN, Monsieur Jean ACKERMANN
Etablissements CUBY, Madame Céline CUBY
FIB 01, Madame Camille CAMUS
FIB 01, Monsieur Guy SAULNIER
Maison de l'emploi (RDE), Monsieur Jérôme CORDELIER
Menuiserie TISSOT, Monsieur le Directeur
ONF Unité territoriale de Saint-Claude, Monsieur Thierry CHAUSSIGNAND
Parc naturel régional du Haut-Jura, Monsieur le Directeur adjoint Christian BRUNEEL
Parc naturel régional du Haut-Jura, Madame Anne-Sophie VINCENT, chef de service gestion environnementale
Parc naturel régional du Haut-Jura, Monsieur Gilles PROST, activités de pleine nature et aménagement de site
RABOTEC, Monsieur Gérard BLONDEAU
Société Delacroix Paul et Fils, Monsieur Jean-Luc DELACROIX

Scierie LELAIZANT, Monsieur Charles LELAIZANT
Scierie PERRIN, Monsieur PERRIN
SOCAD, Madame Claire DEGENHARDT
Société Delacroix Paul et Fils, Monsieur
Tom Coup et Copeaux, Monsieur Thomas SCHMITT
Travaux Forestiers de l'Ain, Monsieur Pierre VITALI

Déroulement de la réunion

- Introduction de la réunion par le Président du Parc naturel régional du Haut Jura,
- Déroulement de l'étude, calendrier,
- Présentation du diagnostic par le bureau d'étude,
- Débat entre les acteurs de la filière alimentée par les points de réflexions proposés et les contributions écrites parvenues au Parc et enjeux identifiés par les acteurs

Ouverture de la réunion par Jean-Gabriel NAST, Président du Parc naturel régional du Haut-Jura :

Le Président rappelle la rencontre organisée par le Parc en octobre 2010 dans le cadre du Programme Leader sur le thème du développement de la filière bois.

Les débats qui avaient eu lieu à cette occasion avaient été très enrichissants et méritaient de se poursuivre dans un contexte plus ambitieux, plus organisé.

Même si le développement de la filière bois ne se conçoit pas à l'échelle du territoire du Parc seulement, la démarche du Parc part d'un constat territorial :

- 64% du territoire du Parc est couvert par la forêt :
- la ressource est disponible et renouvelable,
- reconnue pour sa qualité,
- issue d'une gestion sylvicole en futaie jardinée qui concourt tout à la fois aux objectifs de production et de respect de la biodiversité et des milieux,

Mais, cette ressource bois est insuffisamment valorisée et fragilisée par certains éléments de nature environnementale, économique et sociale :

- quel est et sera l'impact du changement climatique sur les peuplements forestiers ?
- comment mieux mobiliser la ressource tout en préservant la biodiversité des forêts ?
- comment permettre aux entreprises de la filière bois du Haut-Jura de se structurer et de se positionner dans un contexte mondialisé très concurrentiel ?
- quel modèle économique, quel positionnement adopter pour les entreprises du territoire de petite taille, plutôt artisanale ?
- comment faire en sorte que la plus value, la valeur ajoutée liée à la filière bois et notamment au bois-construction se situe plus sur le territoire ?

Le Parc a d'ores et déjà affirmé certains enjeux en lien avec la filière bois lors de l'élaboration de la charte du territoire pour la période 2010-2022 :

- En matière de préservation et de gestion des espaces naturels remarquables, dont les forêts d'altitude réservoirs de biodiversité,
- En matière de développement économique, 2 mesures de la charte du Parc traitent plus particulièrement de la filière bois :
 - La mesure 3.1.2 qui cherche à promouvoir des dynamiques de gestion et d'exploitation forestière respectueuses des équilibres forestiers,
 - Et la mesure 3.2.2 qui vise à transformer la ressource forestière en potentiel économique.

Ce qui est donc recherché globalement par le Parc c'est :

- préserver la richesse et la fonctionnalité optimales des espaces naturels remarquables, ce qui suppose le maintien ou l'adaptation de certains modes de gestion forestières...
- augmenter la valeur ajoutée liée à la filière bois sur le territoire,
- affirmer les spécificités de la ressource bois du Haut-Jura,
- promouvoir une construction bois adaptée aux enjeux de qualité architecturale et paysagère
- encourager les projets constructifs démonstratif et exemplaire auprès de la maîtrise d'ouvrage public,
- conforter le positionnement des acteurs locaux, développer les relations et les pratiques interprofessionnelles entre les différents acteurs de la filière,

Des actions et programmes sont déjà en place, on peut mentionner entre autres :

- Les actions en faveur d'une meilleure mobilisation de la ressource conduite par le CRPF et la Chambre d'Agriculture : Plan de Développement de Massif, ASA
- Le contrat d'aide à la compétitivité de la forêt bois piloté par l'interprofession (ADIB)
- Les investissements consentis par les entreprises de transformation : sciage, charpente...

De son côté, le Parc :

- développe depuis plusieurs années des actions en partenariat avec les gestionnaires de la forêt: CRPF, chambre d'agriculture, ONF
- soutient les savoir-faire traditionnels liés au bois au travers de l'attribution de la Marque Parc ou des actions conduites avec l'atelier des savoir-faire, les réseaux d'artisans...
- plus récemment, le Parc s'est engagé en liaison avec l'union régionale des communes forestières (COFOR) dans la réalisation d'un Plan d'approvisionnement Territorial en bois énergie et bois d'œuvre

La mise en œuvre du programme européen LEADER par le Parc et de son action autour du bois-construction constitue aussi une opportunité pour parvenir à atteindre les objectifs fixés par la Charte, dans un souci de transversalité et dans un cadre partenarial.

Il s'agira également de faire remonter auprès de l'Etat et des Régions dans le cadre des Rencontres Régionales l'approche du territoire et de ses acteurs.

Le diagnostic qui va vous être présenté se situe donc dans ce cadre général :

- une entrée territoriale qui doit tenir compte des dynamiques en cours à l'échelle régionale,
- une approche et une démarche transversale,
- des programmes et actions en cours.

Cette présentation, les débats qui suivront, constituent la 1ère étape d'une action plus longue qui se déroulera sur le 1er semestre 2013.

Déroulement de l'étude, calendrier

Les personnes en charge de ce dossier au Parc du Haut-Jura sont :
Edouard PROST, directeur adjoint,
Muriel VERCEZ, chargée de mission architecture-patrimoine bâti,
Karelle GARNAUD, chargée de mission économie du développement,

Les bureaux d'études qui accompagnent le Parc sont représentés par les personnes suivantes :
Fabio PESCE, bureau d'étude ForTeA, mandataire du groupement
Gérard FROMAGER, bureau d'étude Bois Synergie Consultant
Lionel COURTOIS, bureau d'étude Degré Vert.

Muriel VERCEZ rappelle que la volonté du Parc est de structurer la filière bois du territoire afin de mieux valoriser les ressources.

Après présentation du diagnostic, débats et énoncé d'enjeux à l'occasion de cette réunion, il est prévu de se retrouver le 21 janvier 2013 afin de confirmer les enjeux et organiser le travail autour de thématiques identifiées.

L'objectif est d'engager de janvier à juin 2013 un travail de concertation qui permette de construire des propositions d'actions afin de structurer et de conforter la filière bois local du territoire.

Ces propositions seront étayées par des visites, des voyages d'étude. L'un est prévu dès le printemps 2013.

Le territoire doit également être en capacité de faire remonter les attentes des acteurs locaux auprès des Régions et de l'Etat dans le cadre des Rencontres régionales pour l'Avenir du Bois.

Présentation du diagnostic par le bureau d'étude :

Cet état des lieux de la filière forêt-bois a été réalisé à partir des trois sources d'information suivantes :

- Les études disponibles sur la filière bois locale ou régionale telles que l'argumentaire en faveur de la reconnaissance d'une AOC « Bois du Jura », le livre blanc forêt et valorisation du bois de l'Ain et le Plan d'Approvisionnement Territorial du PNR du Haut Jura ;
- Les informations et les données collectées auprès d'un échantillon d'environ 50 entreprises situées dans le périmètre du PNR du Haut Jura ;
- Le traitement et l'analyse des données Agreste enquêtes annuelles des branches exploitation forestière et scieries 2010 et les données INSEE CLAP 2010 pour les entreprises et les effectifs.

Le diagnostic a été présenté à travers deux supports complémentaires :

- Une cartographie comparative de la filière forêt-bois locale qui présente les indicateurs clés de la filière tels que le nombre d'établissement, les productions et le nombre d'effectifs salariés entre les différents contextes géographiques : PNR du Haut-Jura et territoires voisins à l'échelle départementale ou régionale.
- Un diaporama qui présente les principaux constats du diagnostic issus de l'analyse des statistiques et des informations collectées à travers les entretiens avec les acteurs de la filière et avance des points de réflexion pour le débat.

La présentation du diagnostic est accessible sur le site internet du Parc naturel régional du Haut-Jura ainsi que la cartographie comparative sur la filière forêt-bois local : www.parc-haut-jura.fr, onglet économie, filière bois, diagnostic territoire.

Synthèse du débat :

Les débats qui ont suivi la présentation se sont développés à partir de différents sujets.

Les constats, témoignages, remarques, propositions et nouveaux points de réflexions soulevés pendant le débat ou remis sous forme de contribution écrite dans les jours suivants la réunion sont énoncés ci-dessous :

- Sylviculture, mobilisation, mise en marché de la ressource :

La délocalisation de l'activité de première transformation en dehors du PNR Haut Jura est le résultat des conditions d'exploitation de l'activité plus difficile en zone de montagne. Le niveau de valorisation du sapin local dans la première transformation est déjà remarquable compte tenu de la forte hétérogénéité de la ressource et sa faible appréciation par le marché. A l'avenir la gestion sylvicole devrait favoriser l'épicéa qui est plus apprécié sur le marché. Les modes de vente sont un facteur primordial pour mettre en valeur la ressource forestière : la vente en « bloc et sur pied » est un facteur de retard et contribue à dévaloriser la ressource. Dans ce type de vente les scieries doivent acheter un mélange de bois et il est admis que les forêts haut-jurassiennes ont « le meilleur bois mais aussi le pire ».

Il faut une grande transparence pour les ventes, rediscuter les contrats sous d'autres formes, penser aux plateformes de stockage sous eau pour les produits de sciage.

La qualité des bois est importante dans la fabrication des contre collés et la vente en bloc a contribué au retard de la filière dans ce domaine car l'homogénéité et la qualité des bois sont importantes pour développer ces produits.

Les coûts d'exploitation sont plus importants dans le PNR, le déséquilibre du temps de travail sur l'année pour les bucherons défavorise cette activité. Les freins à la mobilisation des bois sont considérables, conflits d'usages tourisme/exploitation notamment en hiver (damage pour pratique du ski).

Il faut sécuriser l'activité de l'exploitant forestier afin de garantir l'approvisionnement des scieries et poser la problématique du développement de la mécanisation en compatibilité avec les enjeux environnementaux.

Quel avenir pour la forêt privée qui couvre 70% du territoire et représente le gisement plus important : problèmes de desserte, de mobilisation des bois, besoin de communication et sensibilisation des propriétaires.

Faut-il créer un fonds sylvicole pour développer les outils collectifs de mobilisation (ASA de desserte, PDM...) et de gestion en intégrant notamment les impacts probables des changements climatiques.

Il faut surmonter et dépasser les préjugés intra filière et faire savoir ou reconnaître que la multifonctionnalité de la forêt (biodiversité, qualité eau/air, paysages, tourisme vert et blanc, puits de carbone...).

Comment mobiliser plus et préserver mieux la ressource forestière ? Nous devons réfléchir à une sylviculture de production respectueuse des bonnes pratiques, mais avec des coûts et des contraintes auxquels devraient participer plus largement les utilisateurs ou et bénéficiaires de la forêt ;

Le marché du séchage et celui du contrecollé sont fortement concurrentiels. De façon à rendre plus compétitif le séchage du bois la petite cogénération pourrait être étudiée (amortir le séchage sur plusieurs catégories d'utilisateurs).

- Sciage et 2nde transformation :

Il y a une place pour la filière des bois sciés verts et une autre place pour la filière des bois sciés secs.

Les modèles de valorisation de la ressource qui ont été adoptés ailleurs et notamment en Autriche et Allemagne ne sont pas des solutions souhaitables pour notre territoire. Il faut concurrencer les produits

importés avec des éléments de distinction attractifs pour la clientèle locale ou régionale. Il faut trouver d'autres atouts, d'autres modèles adaptés au contexte, aux spécificités de la filière forêt-bois du Massif.

Les scieries peuvent aussi se positionner en garantissant la traçabilité de leur bois, la différenciation des produits par le label d'origine, de provenance peut-être intéressante.

Il faut trouver, développer des produits techniques adaptés y compris pour une autre essence que l'épicéa. Il faut investir pour être plus efficaces, plus compétitifs, plus performants.

Il existe probablement une multitude de niches à développer ou créer pour valoriser nos bois en croisant solutions technologiques et en développant l'information auprès des prescripteurs, revendeurs et grand public.

Ne faudrait-il pas favoriser un marché latent d'enveloppes thermiques pré industrialisées en bois local y compris en rénovation, à coût compétitif directement amorti par l'économie d'énergie induite ?

En effet, les bois locaux pourraient être valorisés à travers d'autres produits utilisés dans la construction en bois au delà des bois structuraux, tel que les produits pour le bardage et l'isolation.

Il faudrait développer des systèmes constructifs bois pour la maison individuelle qui permettent à chacun de pouvoir accéder à des maisons BBC.

Les règles de calculs pour les matériaux bois de construction imposent l'utilisation de bois sec (18%) et certifié. □ Il faut des produits certifiés, calibrés et sec. Des exemples d'industriels régionaux qui offrent ces produits existent. Il faut donc créer les conditions pour favoriser la demande. Ceci passe par une prescription de type label que l'on pourrait imposer en prescription de marché public. La démarche Bois des Alpes est exemplaire dans ce domaine. Des démarches démonstratives sont à privilégier. L'ensemble de la filière devrait être mobilisée sur un projet donné, de l'exploitant à l'architecte, afin de démontrer la capacité à répondre aux exigences de la construction avec l'offre des bois et des savoir-faire locaux. Les partenariats et l'implication des acteurs de la filière au sein des projets démonstratifs pourraient permettre le développement des produits en bois innovants adaptés aux caractéristiques de la ressource locale.

- Réseaux d'acteurs et coopération interprofessionnelle :

Aujourd'hui, la caractérisation des performances mécaniques des bois locaux à travers un classement de la résistance à la machine n'est pas demandée sur le marché. Pourtant, la qualité des bois d'altitude est reconnue sur le marché et il faut la défendre.

Il faudrait introduire dans le diagnostic une définition évolutive (en fonction des marchés et des innovations) et avoir un suivi du développement de la filière à travers des indicateurs pour les bois d'œuvre, d'industrie et bois énergie.

Les scieries peuvent aussi se positionner en garantissant la traçabilité de leur bois, la différenciation des produits par le label d'origine, de provenance peut être intéressante.

On constate que les charpentiers continuent de faire confiance à la ressource locale car ils la connaissent.

Le fait que les scieries soient de taille diverse sur et autour du massif n'est pas une contrainte mais un atout.

Des exemples démontrent qu'il est possible de valoriser le bois du massif dans la construction : l'entreprise Charm'ossature qui fabrique des composants pour la maison en ossature en bois s'approvisionne à 80% avec du bois du Massif.

La commande publique doit accompagner les démarches de mise en valeur de la qualité des bois locaux dans la construction. Les collectivités publiques sont souvent propriétaires forestières et

maîtres d'ouvrage public.

Le différentiel de prix des bois locaux par rapport aux produits en bois d'importation est minime dans un projet. Il faut le faire savoir et sensibiliser les acheteurs publics.

L'AOC Bois du Jura pourrait être un instrument à utiliser dans les appels d'offre pour favoriser les bois locaux.

Scabois (Société Coopérative des Artisans Bois du Jura, de l'Ain, de Saône et Loire, de la Côte d'Or et du Doubs) qui mutualise la gestion des approvisionnements en matériaux, produits dérivés, services pour les artisans du bois adhérents est mentionnée comme un cas exemplaire pour la massification de l'approvisionnement des produits en bois afin de répondre à la question suivante : comment sortir un produit original et le fournir, en grandes quantités, aux artisans.

Pour les architectes penser bois dans les projets nécessite plus d'intégration, il faut penser autrement et travailler étroitement avec les entreprises. Cette réunion permet aux acteurs de se connaître, il faut poursuivre dans ce sens car globalement il manque de lien au sein de la filière.

Le Parc doit jouer le rôle de médiateur entre les acteurs.

Un espace intranet accessible à tous les acteurs pourrait servir pour partager l'information et appuyer davantage les débats entre les acteurs.

Pour ancrer un mode de travail partenarial au sein de la filière il faudrait s'inspirer des comices et coopérative agricoles dans le Haut-Jura.

Les sujets liés à la mise en réseau des acteurs, à la concertation et coopération soulèvent la question du périmètre géographique des acteurs qui selon les thèmes devraient pouvoir déborder les frontières du PNR tout en maintenant le principe de proximité.

- Tournerie-tabletterie :

Les entreprises de la seconde transformation (hors construction bois) utilisent peu de bois et n'ont par conséquent pas de problème d'approvisionnement, mais ont un besoin de visibilité, de distinction, qui peut être apporté par la reconnaissance de la qualité du bois.

Les résineux ne sont pas considérés comme des bois nobles. La reconnaissance de la qualité ébénisterie de l'épicéa se pose. Cette essence est assimilée au sapin ou au pin avec lesquels on fabrique du mobilier bas de gamme.

Il y a une volonté de reconnaissance de l'essence épicéa comme bois noble. En effet, les objets en épicéa sont souvent dévalués malgré la grande qualité du bois résineux d'altitude et cette reconnaissance devrait bénéficier à l'image de l'ensemble de la filière. C'est peut-être une façon de se différencier par rapport aux autres pays producteurs d'épicéas.

Le Lycée des Métiers du bois de Moirans en Montagne serait disponible à contribuer à la réflexion sur la formation professionnelle. Il conviendra cependant de définir si l'activité de tournerie, basée sur l'utilisation de feuillus (et rarement celui du massif) est à inclure dans les débats sur la filière bois locale.

Thématiques proposées pour les groupes de travail

L'ensemble des informations et réflexions qui ont contribué au débat ont été regroupées par le bureau d'étude dans les trois thématiques suivantes :

- La mobilisation durable de la ressource forestière et la préservation des multifonctionnalités de la forêt
- L'augmentation de la valeur ajoutée sur le territoire pour le bois construction, l'adaptation aux enjeux de qualité architecturale et paysagère
- La mise en valeur des atouts des bois du Haut Jura à travers le réseau d'acteurs

Ces thématiques sont déclinées dans les tableaux ci-dessous en enjeux et objectifs. Ceux-ci permettront d'organiser la concertation afin d'identifier un plan d'actions partagé d'accompagnement des acteurs de la filière vers une meilleure structuration et une consolidation autour de la valorisation de la ressource locale. L'approche transversale sera encouragée dans la constitution des groupes de travail et dans l'organisation des débats et des échanges.

La mobilisation durable de la ressource forestière et la préservation des multifonctionnalités de la forêt

ENJEUX	EXEMPLES D'OBJECTIFS A TRAITER
Conflits d'usage liés à l'exploitation forestière (environnement, économie, tourisme) et médiation	Concilier l'exploitation forestière avec l'environnement, l'écologie et être rentable Trouver des solutions pour desserte, plateformes de stockage, et période hivernale
Modes de vente des bois	Bien vendre les bois qui correspondent au potentiel du massif et aux besoins des acheteurs La vente en « bloc et sur pied » est un facteur de retard et contribue à dévaloriser la ressource Comment optimiser les conditions d'approvisionnement des scieries ?
Mobilisation des bois	Les freins à la mobilisation des bois sont considérables surtout en forêt privée. Bien gérer la forêt communale pour améliorer sa valeur patrimoniale et garantir sa gestion durable.
Sécurisation de la profession de l'entrepreneur forestier	Concilier pour les ETF l'exploitation et l'environnement en restant rentable économiquement
Gestion sylvicole et adaptation au marché et aux changements climatiques probables	Appréciation de l'épicéa par le marché et enjeux de mise en valeur du sapin pour l'avenir
Bois énergie	Mettre en place une réelle filière bois énergie concertée, structurée normalisée

L'augmentation de la valeur ajoutée sur le territoire pour le bois construction, l'adaptation aux enjeux de qualité architecturale et paysagère

ENJEUX	EXEMPLES D'OBJECTIFS A TRAITER
Marché des produits pour la construction en bois et rapprochement entre la demande et l'offre	Répondre aux besoins d'approvisionnement du secteur de la construction en bois à travers la ressource locale Massification de l'approvisionnement des produits en bois Les scieries peuvent aussi se positionner en garantissant la traçabilité de leur bois, la différenciation des produits par le label d'origine, de provenance peut-être intéressante.
Développer des produits bois-construction adaptés aux bois locaux et aux savoir-faire locaux	Rechercher des produits bois en vêtue extérieure intégrant l'isolation Innover tant sur les produits que sur les essences Proposer des systèmes constructifs bois pour développer des projets bois BBC accessibles à tous
Promouvoir le bois construction et sensibiliser les maîtres d'ouvrages publics et prescripteurs	Mettre en œuvre le bois du massif dans le bâtiment public
Projets de construction en bois démonstratifs	L'ensemble de la filière devrait être mobilisée afin de démontrer sa capacité à répondre aux exigences de la construction

La mise en valeur des atouts des bois du Haut Jura à travers le réseau d'acteurs

ENJEUX	EXEMPLES D'OBJECTIFS A TRAITER
Démarche AOC et reconnaissance de la qualité des bois du Haut Jura	Aboutir dans moins de 2 ans à la reconnaissance de l'AOC du Jura et donner de la force à ce projet en pensant faire adhérer à l'association le maximum d'acteurs à commencer par les communes forestière sur le PNR.
Formation et innovation	Il existe probablement une multitude de niches à développer ou créer pour valoriser nos bois en croisant solutions technologiques et en développant l'information et le marketing
Outils de mise en réseau et renforcement de la coopération	Création d'un lieu, d'un organisme d'échange de rencontre d'échange et de structuration entre les acteurs de la filière afin de travailler en harmonie et avoir une force plus importante à tous les niveaux. Faire collaborer l'amont et l'aval de la filière
Diagnostic évolutif de la filière et suivi	Mettre en place un outil de suivi de la filière forêt bois à l'aide d'indicateurs
Communication pour renforcer l'image du territoire et du savoir-faire des entreprises de la filière forêt-bois	Les objets en épicéa sont souvent dévalués malgré la grande qualité du bois résineux d'altitude et cette reconnaissance devrait bénéficier à l'image de l'ensemble de la filière Peut-on renforcer l'image du territoire et des entreprises bois à partir des produits en bois à forte valeur ajoutée issues des secteurs de la tableterie-tournerie et ébénisterie ?

Annexes :

Les enjeux et propositions exprimés par les acteurs sur la fiche enjeux remise à la fin du débat sont présentés ci-dessous :

- Valoriser les filières courtes et locales
- Faire collaborer l'amont et l'aval de la filière
- Echelon de transformation intermédiaire entre 1^{ère} et 2^{ème} transformation (cf Prolignum très souvent cité ce soir)
- Pas possible de dissocier l'image positive des bois du Haut-Jura des images issues d'autres patrimoines (cf Tétrás, ski de fond)
- Concilier l'exploitation forestière avec l'environnement, l'écologie et être rentable économiquement
- Producteur de bois bûche = 2000 tonnes / an : développer le chauffage au bois dans les constructions neuves.
- Il faut que les architectes, constructeurs intègrent le stockage voir le séchage dans les plans et la conception (auvent aéré). Accès pour la livraison
- Continuer avec mes collègues qui travaillent le bois dans la construction, les scieries, la forêt à exercer un métier intéressant en utilisant le bois d'altitude de nos forêts.
- Bien gérer la forêt communale pour améliorer sa valeur patrimoniale et garantir sa gestion durable.
- Bien vendre les bois qui correspondent au potentiel du massif et aux besoins des acheteurs.
- Avoir la valeur ajoutée territoriale des transformations
- Mettre en œuvre du bois du massif dans les bâtiments publics
- Création d'un lieu, d'un organisme de rencontre, d'échange, de structuration entre tous les acteurs de la filière afin de travailler en harmonie et avoir une force plus importante à tous les niveaux.
- Mettre en place une réelle filière bois énergie, concertée, structurée, normalisée
- Régionaliser notre développement en deçà des « directives d'Etat »
- Afin de faire évoluer chacun des acteurs de la filière bois du PNR, il faudrait mettre en place une structure d'échange des différents intervenants. Cela permettrait de résoudre les problèmes de certains et de faire évoluer d'autres.
- Plus de collaboration entre architectes et entreprises de construction
- Bien prendre en compte le processus de vie du bois : « Qui au final le paie ? » et voir à sens inverse comment faire pour que le client final vende du bois local.
- Aboutir dans moins de 2 ans, si possible, à la reconnaissance de l'AOC Bois du Jura.
- Donner de la force à ce projet en faisant adhérer à l'association pour l'AOC le maximum d'acteurs, à commencer par les communes forestières situées sur le territoire du Parc (outre l'adhésion du PNR lui-même qui est un acquis).